

# Autour de Saint-Hymer et de son prieuré (Calvados)

par Philippe Devillard

Documentation  
REVUE GÉNÉALOGIQUE NORMANDE  
N° 112 - OCT. / NOV. / DÉC. 2009

**L**e bourg de Saint-Hymer, jouxtant Pont-l'Évêque, est agrémenté d'une belle église et de bâtiments qui furent jadis un prieuré dont les moines rayonnèrent en Normandie et outre Manche. Dans le cimetière reposent quelques personnages hors du commun dont le colonel Langlois (1789-1870), artiste-peintre de batailles, et divers membres de la famille des Hayes de Gassart dont le château se voit à proximité.

P. D.

**L**e 30 juillet 1782, une visite de Claude Nicolas François Mery, archidiacre d'Auge, assisté de Mathieu François Hubert, curé de Villers sur Mer, nous donne quelques détails intéressants à la veille de la Grande Tourmente : « Tout est en bon état, excepté le marche-pied du grand autel qui n'est pas solide, du pavé de la nef et de la sacristie, de la Tour qui, en dedans de la nef, est ouverte en plusieurs endroits, ce qui est cause que les pigeons et autres oiseaux entrent facilement, font leurs ordures, ce qui occasionne beaucoup de malpropreté et d'indécences dans l'église. Les vitres du côté droit ont besoin d'être réparées, la chaire à prêcher qui ne nous a pas paru placée solidement ».

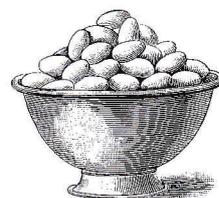
En 1688, le jeudi 6 novembre, M<sup>e</sup> Philippe Le Noir, prêtre de Bosc Regnault, chapelain du

prieuré, 66 ans, administré par Mr Colleville, curé de Pierrefitte (en Auge) a été inhumé dans la chapelle intermédiaire entre les deux églises de la paroisse et du prieuré, tenant lieu de tombeau. En effet, cela nous confirme que, suite à divers procès entre le curé et le prieur, l'église a été divisée en deux, donc séparée en deux tenants !

Le 29 novembre 1783, Claude de Chabanay de Marenas, prêtre languedocien, 74 ans, administré par Me le Tourneur, décédé hier, a été inhumé dans le cloître du prieuré.

## Le Prieuré

Le prieuré de Saint-Hymer possédait quelques biens assez personnels dans la région immédiate, certains affermés, d'autres non affermés, mais aussi des rentes dont voici un modeste détail : 181  $\frac{1}{4}$  boisseaux de blé, 124 boisseaux d'avoine, 209 chapons, 84 gélines, 8 oyes (oies), 14 poulets et 1473 œufs, qui, certainement, venaient des fermiers les plus voisins. En voici le détail pour 62 ares 12 sols.



## Biens non affermés

- L'emplacement sur lequel sont édifiés l'église et le manoir, le jardin contenant ensemble environ 1 acre, 3 vergées, le tout estimé par la municipalité à 60 livres.
- La basse-cour contenant environ 3 acres, 2 vergées, 10 perches, avec 3 petites cours sur une desquelles est édifié un pressoir. 235 livres.
- 1 pièce de labour « le Jardin Marquet » (2 ares, 2 vergées)
- Le Désert (1 are, 2 vergées) en labour.
- La Berquerie (7 ares), ferme, exploitée par Me Le Prieur et Me Jacques Levavasseur, au



### A propos du courrier

**Pour ceux qui voudraient correspondre avec un auteur d'article, de quartiers ou de cousinages, ils devront joindre l'association d'appartenance qui se chargera de transmettre leur courrier.**

**De même, ils pourront adresser leurs courriers à la Revue qui, éventuellement, pourra faire suivre... à condition qu'ils soient inclus dans une enveloppe vierge et suffisamment affranchie.**

moment de la révolution, bail du 7 septembre 1783 jusqu'en 1789, composée de terre de labour et pâtis.

- Un pré dit le « Pré des Enaux » (1 are, 3 vergées, 1 perche) estimé 180 livres.
- 103 arpents de bois taillis divisés en 23 coupes dont deux situées sur Pierrefiite (1.100 livres).
- Environ 37 arpents et ½ de bois de réserve, âgé d'environ 20 ans.

## Bien affermés

- Ferme de la Flamangerie, louée à Charles Crevin, laboureur, par bail Varin du 30 août 1784, pour 9 ans depuis le 25 novembre 1784, dont une cour, bâtiments à divers usages, 5 pièces de terre en labour, 4 pièces en herbe, porté au bail pour 900 livres, le tout estimé par la municipalité à 964 livres.
- Un moulin à Saint-Hymer, loué à Louis Lanay (bail Varin du 15 août 1785) pour 6 ans, avec petite portion de terre en herbe attenante au moulin, plus deux autres parties de terres en herbe et jardin, le tout 300 livres.
- La ferme du Mont Fiquet, située à Pont l'Évêque, louée à Binet, cour et herbage, 900 livres.
- La ferme de la Berquerie (voir partie des biens affermés) 120 livres.

### Source :

Archives municipales de Honfleur, biens nationaux, procès-verbal du 30 juillet 1790 (Réf. M N 23, de 1790).

Voir aussi les travaux de Charles Bagard, de Charles Porée, d'Auguste Le Prévost sur les abbayes normandes (Saint-Hymer et le Bec-Hellouin).

**Philippe Devillard  
est membre du Cégécal**